



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

Secrétariat Général

Date : 11/10/2022

Monsieur le Ministre de l'Agriculture

Dossier suivi par : F Cardon

Objet : Préavis de grève, EPL Le Neubourg (27)

Monsieur le ministre, monsieur le directeur général, monsieur le directeur général adjoint, madame la directrice régionale, monsieur le chef de service,

Par le présent message, le SNETAP-FSU vous informe qu'il dépose à la demande des personnels de l'EPLEFPA du Neubourg (27) un préavis de grève le 20 octobre 2022. Les personnels de l'établissement entendent dénoncer les dysfonctionnements qui affectent l'exploitation de l'établissement et leurs conséquences pour l'ensemble de la communauté éducative.

Ces multiples dysfonctionnements sont survenus, depuis plusieurs mois, au sein de l'exploitation agricole du lycée du Neubourg et à la dégradation de l'ambiance de travail de celle-ci (salariés en mal être, risque imminent de démission de ces derniers, absence de communication entre ceux-ci et le DEA, dégradation des relations entre le DEA et l'équipe pédagogique,...).

D'autre part, cette image détériorée de l'exploitation se diffuse largement à l'extérieur, notamment auprès de nombreux professionnels du secteur, dont certains partenaires qui, jusqu'à présent, œuvraient avec la dite exploitation (et qui ont pour certains, menacé de mettre fin à leur partenariat).

Les personnels ne peuvent accepter qu'une telle situation perdure.

C'est pour ces raisons et après concertation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et des salariés de l'exploitation, que nous déposons un préavis de grève pour le jeudi 20 octobre.

Soyez assuré.es, Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur général de notre détermination à défendre cet établissement, ses formations, ses personnels et plus généralement le Service public d'enseignement agricole.

Pour le secrétariat général du SNETAP-FSU
Fabrice CARDON